



INFOS

► N° SECOURS
112 / 18

► N° INFO NEIGE
Bellefontaine : 03 84 33 40 21
Station des Rousses : 03 84 60 02 55
Hautes Combes (Lajoux) : 03 84 42 79 02
Monts Jura : 08 92 68 39 01 (0,34€/mn)/
depuis Suisse : 0033 320 14 84 39

OFFICES DE TOURISME

Sites de Bellefontaine/Morbier/Longchaumois
Office de Tourisme Oh! Jura
Place Jean Jaurès - BP 80106 - 39400 MOREZ Cedex
Tél : 03 84 33 08 73 - tourisme@haut-jura.com
www.haut-jura.com

Antenne de Bellefontaine Chalet Info Tourisme
4559 route des Fontaines - 39400 BELLEFONTAINE
Tél : 03 84 33 40 21
www.bellefontaine-hautjura.fr

Antenne de Longchaumois Chalet Info Tourisme
Centre du village - 39400 LONGCHAUMOIS
Tél : 03 84 60 66 08

Office de Tourisme de la Station des Rousses
(sites des Rousses, Bois d'Amont, Lamoura, Prémaman)
Place Pasteur - 39 220 LES ROUSSES
Tél : 03 84 60 02 55 - www.lesrousses.com
infos@lesrousses.com

Point Info Tourisme de Lajoux
27, Le Village - 39 310 LAJOUX
Tél : 03 84 41 28 52
www.saint-claude-haut-jura.com
lajoux@saint-claude-haut-jura.com

Maison du Tourisme des Monts Jura
(sites de La Vattay, Mijoux, Lelex, Menthières)
Télécabine la Catheline - 01410 LELEX
Tél : 04 50 20 91 43
www.monts-jura.com
infotourisme@monts-jura.com

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

N'oubliez pas d'acheter votre Pass Nordic (redevance). Merci de le présenter spontanément à tout contrôle.

Par votre contribution, vous participez à l'amélioration des services essentiels au départ des pistes : présence de personnel qualifié pour l'accueil, entretien des pistes, sécurité.

Les pistes de ski de fond sont réservées uniquement aux skieurs munis d'un Pass (interdits aux chiens, piétons, luges, raquettes). Seules les pistes multi-activités sont accessibles à tous.

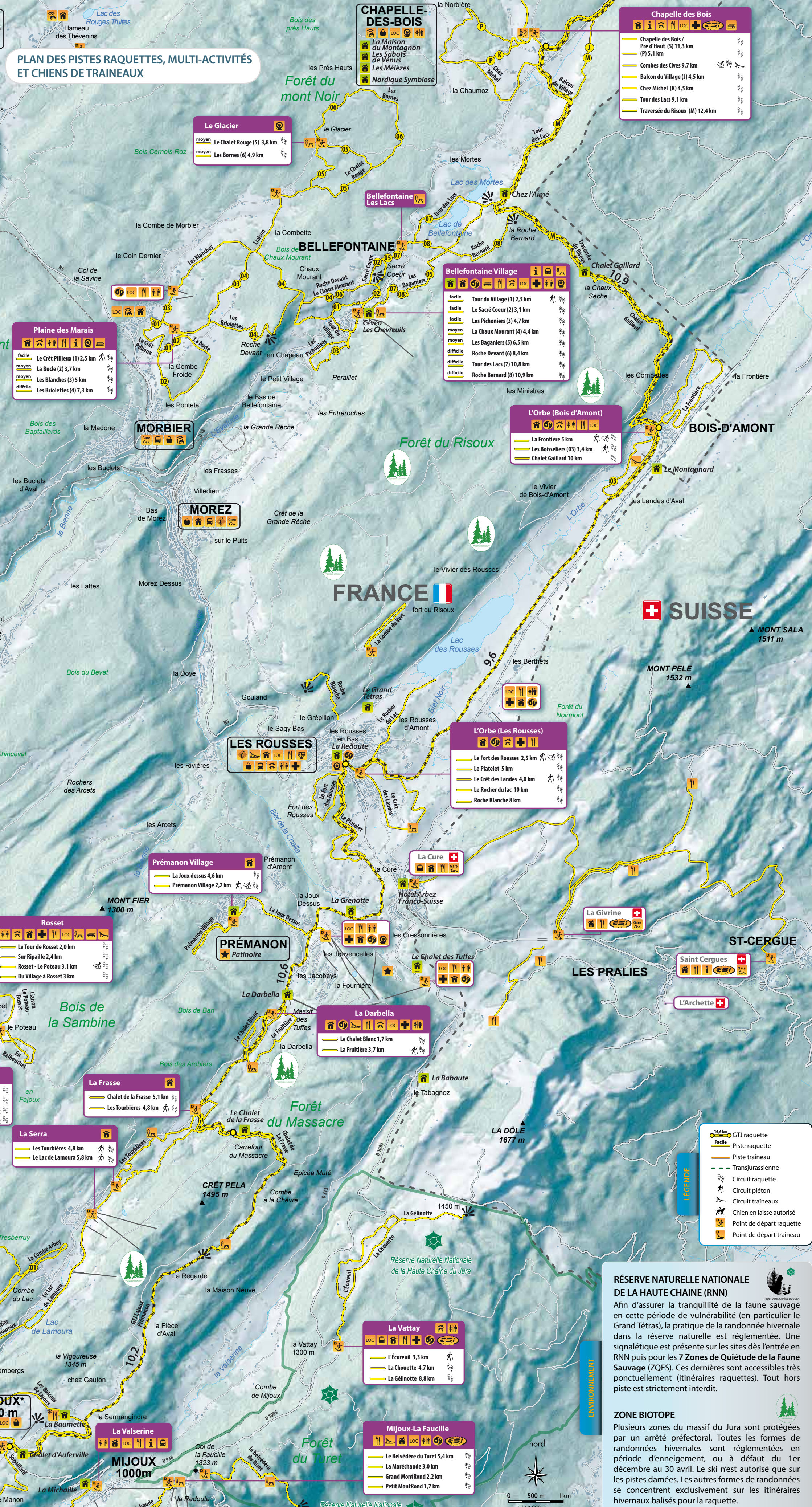
- Évitez de partir seul.
- Respectez le sens des pistes et les consignes de balisage.
- Respectez l'environnement : remportez vos déchets avec vous ; en forêt, refuge hivernal de la faune sauvage (ne sortez pas des itinéraires balisés) ; respectez la flore et la faune sauvage.
- Ne surestimez pas vos possibilités.
- Renseignez-vous sur la météo avant votre départ, et prévoyez un équipement adapté.
- Sur les pistes de ski, skiez sur la trace de droite. Ne skiez pas en skating sur les traces.

Dans les descentes, conservez une distance suffisante avec les personnes qui vous précèdent. Laissez la priorité aux skieurs qui descendent.

- Sur les pistes, vous évoluez sous votre propre responsabilité.

Données issues de BD TOPO® et BD ALTI®
© IGN - France 2015 - Autorisation n° 5015-102
Ce document ne peut être vendu à l'unité

PLAN DES PISTES RAQUETTES, MULTI-ACTIVITÉS ET CHIENS DE TRAINEAUX



Chapelle des Bois

- Chapelle des Bois / Pré d'Haut (S) 11,3 km
- (P) 5,1 km
- Combes des Cives 9,7 km
- Balcon du Village (J) 4,5 km
- Chez Michel (K) 4,5 km
- Tour des Lacs 9,1 km
- Traversée du Risoux (M) 12,4 km

Le Glacier

- Le Chalet Rouge (S) 3,8 km
- Les Bornes (6) 4,9 km

Plaine des Marais

- Le Crêt Pillieux (1) 2,5 km
- La Bucle (2) 3,7 km
- Les Blanchettes (3) 5 km
- Les Briolettes (4) 7,3 km

Bellefontaine Village

- Tour du Village (1) 2,5 km
- Le Sacré Coeur (2) 3,1 km
- Les Pichoniers (3) 4,7 km
- La Chaux Mourant (4) 4,4 km
- Les Bagnaniers (5) 6,5 km
- Roche Devant (6) 8,4 km
- Tour des Lacs (7) 10,8 km
- Roche Bernard (8) 10,9 km

L'Orbe (Bois d'Amont)

- La Frontière 5 km
- Les Boisseliers (03) 3,4 km
- Chalet Gaillard 10 km

L'Orbe (Les Rousses)

- Le Fort des Rousses 2,5 km
- Le Platelet 5 km
- Le Crêt des Landes 4,0 km
- Le Rocher du lac 10 km
- Roche Blanche 8 km

Prémaman Village

- La Joux dessus 4,6 km
- Prémaman Village 2,2 km

Rosset

- Le Tour de Rosset 2,0 km
- Sur Ripaille 2,4 km
- Rosset - Le Poteau 3,1 km
- Du Village à Rosset 3 km

Le Poteau

- En Belbouchet 2,2 km
- Sur les Charrières 2,4 km
- Les Écureuils 5 km
- Le Poteau-Rosset 3,1 km

La Frasse

- Chalet de la Frasse 5,1 km
- Les Tourbières 4,8 km

La Serra

- Les Tourbières 4,8 km
- Le Lac de Lamoura 5,8 km

Lamoura Village

- La Chaux Berthod 3,5 km
- Demauray 7,5 km
- Le Cernois Drillon 3,9 km
- La Combe Arbey (01) 5,5 km
- Bas des Meurs (03) 1,2 km
- Le Sentier des Amoureux 4 km

Lajoux Manon

- Le Sonillard 3,8 km
- Balcons de Lajoux 5,8 km
- Itinéraire piéton 1,8 km
- GTJ Lajoux Prémaman 8,9 km
- Le Puits Gandi 2 km

LAJOUX* 1180 m

- La Sermandinre
- La Baumette

La Valsérine

- La Valsérine

La Vattay

- L'Écureuil 3,3 km
- La Chouette 4,7 km
- La Gélinothe 8,8 km

Mijoux-La Faucille

- Le Belvédère du Turet 5,4 km
- La Marechaude 3,0 km
- Grand MontRond 2,2 km
- Petit MontRond 1,7 km

LEGENDE

- 16,6 km GTJ raquette
- Piste raquette
- Piste traineau
- Transjurasienne
- Circuit raquette
- Circuit piéton
- Circuit traineaux
- Chien en laisse autorisé
- Point de départ raquette
- Point de départ traineau

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA HAUTE CHAÎNE (RNN)

Afin d'assurer la tranquillité de la faune sauvage en cette période de vulnérabilité (en particulier le Grand Tétrás), la pratique de la randonnée hivernale dans la réserve naturelle est réglementée. Une signalétique est présente sur les sites dès l'entrée en RNN puis pour les 7 Zones de Quiétude de la Faune Sauvage (ZQFS). Ces dernières sont accessibles très ponctuellement (itinéraires raquettes). Tout hors piste est strictement interdit.

ZONE BIOTOPE

Plusieurs zones du massif du Jura sont protégées par un arrêté préfectoral. Toutes les formes de randonnées hivernales sont réglementées en période d'enneigement, ou à défaut du 1er décembre au 30 avril. Le ski n'est autorisé que sur les pistes damées. Les autres formes de randonnées se concentrent exclusivement sur les itinéraires hivernaux balisés pour la raquette.

